

**PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ DANS LA MRC DE LA  
CÔTE-DE-BEAUPRÉ PAR ÉOLIENNES CÔTE-DE-BEAUPRÉ S.E.C**

## Les requêtes de la médiation

<b>Cote</b>	<b>Requêtes</b>
CR3.1	Madame Lise Blouin et Monsieur Gaétan Blouin
CR3.2	Monsieur Denis Richard
CR3.3	Madame Isabelle Lessard et Monsieur Éric Morency

Cabinet du ministre

24 OCT. 2013

MDDEP

Québec, le 14 octobre 2013

**SANS PRÉJUDICE**

Monsieur le Ministre Yves François Blanchet  
Cabinet du Ministre  
Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs  
Édifice Marie-Guyard  
675, boul. René-Lévesque Est, 30<sup>ième</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

**OBJET :** Demande d'audience publique Projet du parc éolien de la Côte-de-Beaupré dans  
la MRC Côte-de-Beaupré

Monsieur le Ministre Yves-François Blanchet, Madame Lise Blouin et Monsieur Gaétan Blouin  
résidents à St-Ferréol-les-Neiges à proximité du parc éolien projeté, vous transmettent la  
présente demande d'audience publique concernant le projet ci-haut mentionné.

Les motifs de la demande d'audience publique sont notamment basés sur les préoccupations  
suivantes :

- L'augmentation explosive du transport des employés du matériel jusqu'en 2015.
- La circulation est d'environ 300 véhicules par jour en 2009 et est rendu selon la MTQ  
(août 2013, # 4354001000) au-dessus de 2 000 véhicules par jour en semaine, soit une  
augmentation de 6.67 fois.
- Entre 5h00 et 7h00 AM en semaine :
  - 2009 : 19
  - 2013 : 815Augmentation de 43 fois
- Entre 15h00 et 18h00 en semaine
  - 2009 : 74
  - 2013 : 690Augmentation de 9 fois

- Les samedis et dimanches entre 5h00 et 7h00 AM
  - 2009 : 0
  - 2013 : 400
 Augmentation de 400 fois
  
- Les samedis et dimanches entre 14h00 et 17h00
  - 2009 : 30
  - 2013 : 350
 Augmentation de 3 1 fois

INÉVITABLEMENT, cette recrudescence de la circulation, notamment pour les véhicules lourds, entraîne une augmentation de la poussière, bruit, odeur et tremblement dans la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges, du Rang St-Antoine, du Chemin Royale et du Rang Ste-Marie ainsi que dans la municipalité de St-Tite des Caps, le Rang St-Léon et le chemin Royale (entre le Rang St-Léon et la Route 138).

Tous ces citoyens subissent des conséquences sur la santé, sur l'environnement et sur la qualité de l'air qui en résulte. Dans ce secteur nous sommes environ entre 500 et 1 000 citoyens si ce n'est pas plus et cela dure depuis 2011.

Les effets négatifs sur la valeur des propriétés : la situation ci-haut mentionnée a un impact très accentué sur le prix de la vente, les inconvénients que la situation cause feront fuir tout acheteur potentiel.

Pour ces motifs, nous vous demandons respectueusement de mandater le BAPE de tenir des audiences publiques pour que ce projet puisse être discuté et évalué publiquement.

Nous sommes ouverts à la médiation mais nous privilégions la tenue d'une audience publique afin de favoriser une plus grande transparence et la participation du plus grand nombre d'intervenants possible.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Monsieur Gaétan Blouin  
 2949, Rang St-Antoine  
 St-Ferréol-les-Neiges (Québec)  
 GOA 3R0



Madame Lisè Blouin  
 2949, Rang St-Antoine  
 St-Ferréol-les-Neiges (Québec)  
 GOA 3R0

Québec, le 21 octobre 2013

M. Le Ministre du Développement Durable,  
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs,  
675, boul. René Lévesque Est, 30<sup>ième</sup> étage,  
Québec (Québec) G1R 5V7



**Sujet : Demande d'audience publique**

Monsieur,

Le projet du parc éolien de la Côte de Beaupré dans la MRC de la Côte de Beaupré demande au BAPE de bonifier le parc éolien de la Seigneurie de Beaupré de 11 nouvelles éoliennes.

Ce projet ne devrait pas être autorisé dans les conditions actuelles.

Lors d'audiences pour les projets d'éoliennes ultérieurs nous avons émis, nous les riverains d'une section de plus ou moins 450 mètres du Rang St-Antoine à St-Ferréol-les-Neiges, une certaine réticence due aux inconvénients rencontrés lors de la construction des phases 2,3 et 4. Dans votre rapport numéro 290 de la phase 4 vous aviez fait des recommandations pour réduire les nombreuses nuisances que subissaient les riverains. Vous avez aussi recommandé à Boralex d'en venir à une entente avec les riverains concernés, ce qui n'a pas été fait dans son ensemble.

De plus, Boralex avait aussi pris des engagements avec ces mêmes riverains qui eux non plus n'ont pas été tenus. Au cours de l'été 2013 les nuisances loin de diminuer ont empiré dans leur ensemble. Maintenant d'autres secteurs de St-Ferréol-les-Neiges sont affectés par l'aménagement de ce parc éolien.

Pour conclure, **je vous demande la tenue d'une audience publique** dans le but de faire valoir mes doléances de façon plus explicite soit en mon nom personnel en tant que résident du 2996, rang St-Antoine ainsi qu'en tant que représentant des riverains du Rang St-Antoine siégeant sur le comité des riverains, comité qui a été formé suite à une recommandation du BAPE.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande.

A handwritten signature in cursive script that reads "Denis Richard".

Denis Richard  
5328, av. des Colombes  
Québec (Québec)  
G1G 5X2  
Tél. : 418-628-8630  
Courriel : denis\_richard@hotmail.com

Cabinet du ministre

24 OCT, 2013

MDDEP

Saint-Ferréol-les-Neiges, le 21 octobre 2013

Monsieur le Ministre Yves-François Blanchet  
Cabinet du ministre  
Ministère du développement durable, de l'Environnement,  
de la Faune et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Demande d'audience publique  
Projet de parc éolien de la Côte-de-Beaupré

Monsieur le Ministre,

Nous sommes deux résidents de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges qui vivons le long des chemins donnant accès aux parcs éoliens présentement en construction (SB 2, 3 et 4) et au Projet de parc éolien de la Côte-de-Beaupré, projet soumis actuellement à la procédure d'évaluation environnementale.

Par la présente, nous vous soumettons une demande d'audience publique concernant le Projet de parc éolien de la Côte-de-Beaupré.

Les motifs de la demande d'audience sont particulièrement les impacts dus à la circulation des biens et services le long des routes menant au futur projet éolien, soient les rangs Saint-Antoine, Saint-Léon, et Sainte-Marie ainsi que sur l'Avenue Royale à Saint-Ferréol-les-Neiges et à Saint-Tite-des-Caps.

Depuis le début de la construction des parcs éoliens SB 2, 3 et 4 en 2011, nous et les autres citoyens qui vivent le long des chemins d'accès à ces projets éoliens sommes soumis à un volume de circulation très important qui est la cause des problèmes majeurs de bruit, de poussière et de sécurité. À titre d'exemple, des mesures réalisées par le Ministère des Transport et la Sûreté du Québec à l'été 2013 indiquent sur l'avenue Royale et sur le rang Saint-Antoine un volume de circulation d'environ mille véhicules le matin en direction du chantier et un nombre pratiquement similaire à la fin de la journée de travail. Le pic de circulation a lieu entre 4 et 7 heures du matin soit entre 430 et 685 véhicules. Une étude sur le niveau de bruit sur le rang Saint-Antoine révèle un niveau de bruit de plus de 62 décibels sur une moyenne de 24 heures. Le volume de la circulation, les heures auxquelles les véhicules circulent et la vitesse de ceux-ci causent des préjudices importants aux citoyens. Ceux-ci sont au niveau de la santé et de la sécurité des personnes et de la dépréciation des propriétés.

Les informations transmises par les promoteurs, la MRC de la Côte-de-Beaupré et Boralex lors de la séance d'information sur ce projet tenue le 3 octobre dernier, ne permettent pas

d'évaluer, à notre avis, les impacts que ce nouveau projet aura sur les citoyens qui résident le long des chemins d'accès à ce celui-ci. C'est pour ces motifs que nous vous demandons respectueusement de mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement afin que celui-ci tienne une audience publique pour que le Projet éolien Côte-de-Beaupré puisse être discuté et évalué publiquement.

Nous désirons vous informer que nous avons une ouverture à la médiation dans la mesure où les promoteurs envisagent un nouvel accès pour la construction de son parc éolien.



Isabelle Lessard

5415 Royale  
St-Ferréol-les-Neiges  
GOA 3R0



Eric Morency

5983 Royale  
St-Ferréol-les-Neiges  
GOA 3R0